Le magazine de la ville
Mai 2023 n° 222

SAINT-BRICE MAGAZINE

Saint Brice SOUS-FORÊT

L'IDENTITÉ VISUELLE QUE VOUS AVEZ CHOISIE !

DÉTACHEZ VOTRE LOGO EN P. 4

Saint-Brice en fête, le rendez-vous du printemps p. 7 Un budget responsable p. 10-11
Concours maisons et balcons fleuris p. 14 Journée du nettoyage p. 15

AGENDA

MAI

11

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE
Luzuberlus VS La bocal compagnie
À 20 h, TOPF Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 89

BAL DU PRINTEMPS
Organisé pour les seniors
De 14 h 30 à 18 h, Palladium
Rens. au 01 34 29 42 16

12 & 26, 9/06

SENIORS DU JEU
Séance d'initiation aux jeux de société pour un public senior
De 10 h à 12 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et inscriptions au 01 30 18 95 40 ou à ludotheque@saintbrice95.fr

CONCERT DE FADO
Événement caritatif organisé par l'APNS et JCS Nina Tavares et ses musiciens, Lauriano Braz et José Rodrigues
Tarif : 10 €
À 20 h 45, église
Réservations au 06 71 26 57 65

12 & 13

FORMATION SUR LA TAILLE DES ARBUSTES À FLORAISON PRINTANIÈRE
Organisée par Plaine de vie
De 14 h à 17 h le vendredi et de 9 h 30 à 12 h 30 le samedi
42 rue du Chemin Vert, Ézanville
Tarif : 35 €
Rens. et inscriptions au 01 39 35 27 36

13

GALA DE DANSE : VARIETY SHOW
Organisé par la compagnie Clin d'œil
Spectacle mêlant cabaret, modern jazz, contemporain, pole dance ou encore danses de salon. Un cocktail pétillant et festif pour célébrer la passion de la danse et du spectacle vivant.
Tarif : 10 € / gratuit pour les moins de 12 ans
À 20 h, théâtre Silvia Monfort
Rens. au 06 10 12 75 71 ou à marilyne.saulay@orange.fr

14

SAINT-BRICE EN FÊTE
Voir page 7

15, 22 & 29, 5 & 12/06

PERMANENCES D'ÉCOUTE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS
De 9 h 15 à 12 h 15, CCAS
Prise de rdv au 06 73 86 68 16

16

PERMANENCE : CULTURES DU CŒUR
De 14 h à 16 h, CCAS
Prise de rdv au 01 34 29 42 16

23-26

EXPOSITION AUTOUR DES CONTES
Présentée par l'école maternelle Alphonse Daudet
Centre culturel et sportif Lionel Terray

23

POINT CONSEIL PETITE ENFANCE
Réunion d'information pour les parents et futurs parents
Voir page 9

25

CLUB LECTURE : L'ENVERS DES LIVRES
Venez partager vos coups de cœur littéraires
De 9 h 30 à 12 h, bibliothèque
Rens. au 01 34 19 12 11

JUIN

01-10

EXPOSITION : LES AMBASSADEURS DE LA NATURE
Par le centre de loisirs maternel de la Plante aux Flamands
Centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 94 28 07

02

FÊTE DES VOISINS
Voir page 6

PERMANENCE : 2AH L'ASSURANCE POUR TOUS
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, CCAS
Prise de rdv au 02 35 76 47 20

03

JOURNÉE PORTES OUVERTES
Organisée par Plaine de Vie
De 11 h à 18 h, jardins pédagogiques (rue Marin, Ézanville)
Rens. au 01 39 35 27 36

VISITE DU CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE
Organisée par l'UNC Saint-Brice
Départ à 6 h 45, devant l'ancienne mairie
Tarif : 75 €
Rens. et inscriptions au 06 62 21 77 04

04

JOURNÉE DU NETTOYAGE
Voir page 15

07

SPECTACLES DES ATELIERS DE THÉÂTRE
Les apprentis comédiens des ateliers théâtre de la ville interpréteront plusieurs extraits des pièces suivantes : *Ricky Pompon* ; *Miche et Drate, paroles blanches* ; *Moby Dick* et *La chorale*.
À 20 h, TOPF Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 85

09

PERMANENCE : INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Que vous soyez locataire, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accession à la propriété ou investisseur locatif, l'ADIL95 vous propose des réponses concrètes.
De 13 h 30 à 17 h, CCAS
Prise de rdv au 01 87 49 03 33

09 & 13

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de ville
Rens. au 01 34 29 42 10

10

PORTES OUVERTES DU COLLÈGE L'ARDILLIÈRE DE NÉZANT
Matinée portes ouvertes – inscriptions pour les 6e
De 8h 30 à 12 h 30
Rens. au 01 39 90 26 14

11

MASTERCLASS ZUMBA
Organisé par la VOSB remise en forme.
Dress code : fluo. À partir de 12 ans.
Tarif : 15 €
De 10 h à 12 h, Cosec Pierre Clouet
Rens. et inscription au 06 14 11 81 80

14

CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : ÔDE À LA NUIT
De 18 h à 19 h 30 : les élèves en individuel ou musique de chambre
De 20 h à 21 h 30 : les ensembles
Théâtre Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 97

PLUS D'INFOS SUR L'AGENDA DU SITE INTERNET ET SUR SAINT-BRICE APP'

SOMMAIRE

4·9 & 12
ACTUALITÉS
La nature au cœur de Saint-Brice-sous-Forêt
Deux générations sous un même toit
Fête des voisins : du partage et de la convivialité
Saint-Brice en fête, le rendez-vous du printemps
Les assistantes maternelles formées au bébé signe
Nos routes font peau neuve

10·11
GRAND-ANGLE
Un budget responsable

14·15
ENVIRONNEMENT
Deuxième édition du concours maisons et balcons fleuris
Journée du nettoyage : ensemble, rendons Saint-Brice plus propre

16·17
RETOUR SUR
Les événements du mois d'avril

18
VIE POLITIQUE

19
SCOLAIRE
Des classes découvertes pour les écoliers saint-briciens

SAINT-BRICE **MAGAZINE**

HÔTEL DE VILLE : 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux
Rédaction/photos : S. Cottet, S. Hay, A. Arnaise (service Communication), G. Torrent, E. Faivre (Scoop Communication)
Publicités : HSP, Manuel Abbas au 06 31 28 45 33 ou abbas@hsp-publicite.fr
Conception : RDVA **Réalisation :** agencescoopcommunication 13682-MEP
Tirage : 6 500 exemplaires / Dépôt légal à parution **Impression :** RAS Imprimerie
Photo du maire (édito) et des élus : Bertrand Holsnyder
Couverture : Ville de Saint-Brice-sous-Forêt
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.
Pour contacter la rédaction : 01 34 29 42 57 ou contact-communication@saintbrice95.fr

PEFC 10-31-1300
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ÉDITO

Avancer, toujours.

Chères Saint-Briciennes, chers Saint-Briciens,

Crises sanitaire, économique, internationale, démocratique… Depuis trois ans, nous n'aurons guère été épargnés. Pourtant, positivons car, malgré tout, nous avançons : fidèles à nos convictions, garants d'une gestion rigoureuse et engagés à remettre Saint-Brice sur de bons rails.

OUI, NOUS AVANÇONS POUR VOUS. **Résolus à de difficiles décisions quand d'aucuns pensent que l'on peut dépenser toujours plus, avec toujours moins (ce qui relève de l'utopie, comme chacun de vous le sait), nous avons bâti un budget responsable.**

Responsable car il préserve nos équilibres financiers autant que notre capacité d'action. Responsable car il pérennise l'action sociale et le soutien à nos associations. Responsable car il permettra d'améliorer l'accès aux soins, de rénover le cadre éducatif offert à nos enfants, de créer une nouvelle structure Jeunesse ou encore de refaire nos routes et d'embellir nos quartiers.

OUI, NOUS AVANÇONS AVEC VOUS. **Saint-Brice se dote d'une identité concoctée par et pour les habitants. Vous avez participé, voté. Aujourd'hui vous la découvrez. Née de nos racines, de notre histoire et d'un attachement profond à notre ville, elle se veut un lien entre tous les Saint-Briciens : ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain.**

Bonne lecture.

Fidèlement,

Votre maire,
NICOLAS LELEUX

IDENTITÉ VISUELLE

LA NATURE AU CŒUR DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Les Saint-Briciens ont choisi massivement le logo de leur Ville. Désormais, cette identité visuelle viendra signer progressivement tous nos supports de communication, nos bâtiments publics, notre mobilier urbain, nos affiches, etc. L'aboutissement d'une démarche prospective et collaborative entre les habitants, les services et les élus. C'est le fruit de ce travail que nous vous présentons.

A voté ! C'est historique, Saint-Brice-sous-Forêt a désormais son identité visuelle. Les Saint-Briciens ont choisi en grande majorité (près de 80 % des votes) le logo numéro 2 : un poumon vert. Un choix guidé par l'amour qu'ils portent aux racines de Saint-Brice, c'est-à-dire son patrimoine naturel et son cadre de vie. Cette nature est donc l'atout majeur autour duquel les Saint-Briciens se reconnaissent. En effet, dans ce logo, l'arbre se fond dans le paysage typographique comme il se fond dans le paysage urbain.

Cette typographie laisse apparaître des lettres mouvantes qui semblent interagir les unes avec les autres. Référence au mouvement et dynamisme des différents quartiers. La nature représentée par l'arbre est le poumon vert autour duquel tout s'articule. Saint-Brice-sous-Forêt naturellement.

L'ABOUTISSEMENT D'UN TRAVAIL CO-CONSTRUCTIF

Cette identité visuelle est l'aboutissement d'un travail co-constructif entre les habitants, les services et les élus. Elle traduit la volonté de la Municipalité d'associer pleinement tous ces acteurs afin que l'appropriation soit la plus large possible. Souvenez-vous, le 15 décembre 2022, était lancé un sondage participatif à destination des habitants. L'enjeu : définir au mieux les

Le sondage citoyen organisé du 15 décembre au 15 janvier a permis de mettre en exergue les valeurs de la ville comme la nature et la solidarité.

LE MOT DU MAIRE

Nous connaissons maintenant l'identité visuelle de Saint-Brice-sous-Forêt. Cette identité est le fruit d'une démarche participative réalisée avec les habitants, les services et les élus. Ce processus démocratique était une volonté de la Municipalité. Merci à tous pour votre participation à chaque étape. Plus qu'un symbole, ce choix montre que nous avions le désir collectif de mettre en avant notre patrimoine naturel comme valeur cardinale. Une nature au cœur. Cette marque nous ressemble, nous rassemble et porte haut et fort les couleurs de Saint- Brice-sous-Forêt.

Nicolas Leleux

617

C'est le nombre de personnes qui ont voté pour leur logo favori : en ligne ou via les urnes mises à disposition.

81 %

ont préféré le logo 2 : Un poumon vert

valeurs et la personnalité de la commune. Après un mois de scrutin, 400 participants et une analyse fine des réponses, un premier portrait de la commune était dressé.

ATELIERS DE TRAVAIL ET VOTE

Charge après aux services de la Ville et aux élus d'approfondir et d'affiner le positionnement de Saint-Brice à travers des ateliers de travail. Cette démarche a permis à l'agence de communication d'en sortir des axes forts et précis qui ont abouti à deux logos très différents. Tous deux ont été soumis au vote, du 4 au 17 avril, avec pour issue un choix clair et majoritaire.

ET MAINTENANT ?

Bientôt accompagnée d'une charte graphique, cette identité visuelle va se déployer au fur et à mesure dans la commune. La première étape sera d'adapter le site internet, le Saint-Brice magazine, la papeterie et tous les autres supports de communication. Cette nouvelle identité sera aussi progressivement déclinée sur les véhicules, les bâtiments publics, le mobilier urbain, etc.

Les Saint-Briciens ont pu voter en ligne et par bulletins papier pour choisir leur nouveau logo.

UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR RASSEMBLER ET FAIRE RAYONNER

Cette identité visuelle a vocation à faire rayonner Saint-Brice sur le territoire mais aussi et surtout à fédérer autour d'elle, c'est-à-dire rassembler les habitants. Une identité visuelle est composée de plusieurs éléments comme le logo, la typographie (ou police) ou encore les couleurs. L'identité visuelle est la signature de la collectivité. Elle lui permet de porter ses messages auprès des différents partenaires et de renforcer son attractivité. Elle rend la Ville identifiable par tous car elle s'enracine dans les éléments forts du territoire, le plus souvent patrimonial, culturel ou économique.

SOLIDARITÉ

DEUX GÉNÉRATIONS SOUS UN MÊME TOIT

La Ville a signé une convention le 6 avril dernier par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale avec l'association ensemble2générations.

L'association ensemble2générations met en relation des seniors, disposant d'une chambre libre à leur domicile, avec des étudiants en recherche de logement. Le logement chez les seniors est gratuit ou à coût modéré en fonction du degré de présence de l'étudiant et des services rendus. Trois formules sont proposées selon le temps que le jeune est prêt à donner à la personne qui l'héberge. Ce dispositif lutte contre la précarité étudiante et l'isolement des personnes âgées.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les seniors saint-briciens disposant d'une chambre libre dans leur habitation et les jeunes intéressés peuvent se rapprocher directement de l'association pour participer au dispositif intergénérationnel.

© Adobe stock

UNE INITIATIVE AUX NOMBREUX BIENFAITS

Cette pratique sort le senior de sa solitude. Le jeune présent lui apporte compagnie et aide dans les tâches quotidiennes. De surcroît, c'est une garantie pour la personne âgée de se maintenir plus longtemps à son domicile. Pour les jeunes, la contrepartie du dispositif est un logement à moindre coût.

L'association ensemble2générations favorise le lien social à travers des rencontres, participe au changement des mentalités grâce à l'enrichissement mutuel apporté et améliore la qualité de vie des seniors et des étudiants. Depuis sa création, 7 000 personnes ont bénéficié du dispositif.

CCAS – 01 34 29 42 16
ensemble2generations.fr

FESTIVITÉS

FÊTE DES VOISINS : DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ

Dans un contexte post-covid où la cohésion sociale est aujourd'hui fragilisée et l'actualité morose, cette 24e édition de la Fête des voisins sera l'occasion pour les Saint-Briciens de se retrouver et de recréer du lien social, dans un esprit de partage et d'échange.

La Fête des voisins est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Chaque habitant partage un geste simple, en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, chacun apportant sa contribution, pour un moment de convivialité. Cette année, la fête aura lieu le vendredi 2 juin.Les quartiers souhaitant y participer sont invités à se manifester auprès du service culturel. Vous pouvez d'ores et déjà faire votre demande d'inscription et ce jusqu'au 2 juin. Une fois l'inscription finalisée, vous pourrez venir récupérer votre kit auprès du service culturel du 22 mai au 2 juin. Les kits contiennent apéritifs, bonbons, jus de fruits ainsi que des assiettes, gobelets et serviettes. Attention, la Ville ne fournira pas de tables, de chaises ni de bancs. Si vous avez besoin d'un arrêté de fermeture de votre rue, il faut vous adresser au secrétariat culturel trois semaines avant la date, soit le vendredi 12 mai au plus tard.

© Adobe stock

Inscriptions et demande d'arrêté au 01 39 33 01 89 ou à secretariat-culturel@saintbrice95.fr

D'OÙ VIENT LA FÊTE DES VOISINS ?

Elle a été créée par Atanase Périfan en 1999 à la suite d'un funeste événement, le décès d'une personne âgée dans son immeuble, dont le corps n'a été retrouvé que quatre mois plus tard. La même année, il lançait « Immeubles en Fête – la Fête des Voisins » afin de créer du lien entre voisins. En 2000, l'événement était organisé à l'échelle nationale, dans plus de trente communes françaises.

ÉVÉNEMENT

C'EST LA FÊTE À SAINT-BRICE !

Rendez-vous le dimanche 14 mai pour cette grande fête champêtre désormais bien connue : *Saint-Brice en fête*. Une journée pour profiter gratuitement, petits comme grands, de nombreuses activités.

© Adobe stock

Saint-Brice en fête est l'un des symboles de la volonté de la Municipalité de redonner un nouvel élan à la vie associative et culturelle de la commune. Ainsi, nous vous invitons à la troisième édition de ce temps fort du vivre ensemble à Saint-Brice. Intergénérationnel, festif, sportif, ludique et ensoleillé : *Saint-Brice en fête*, c'est quelque part le lancement des réjouissances qui nous amèneront petit à petit vers l'été avec la Fête de la musique, la brocante et le feu d'artifice à l'occasion du 14 juillet. Nous vous conseillons, pour profiter de l'expérience dans les meilleures conditions possibles, de venir au parc Georges Brassens à pied. Le lieu, facilement accessible pour les piétons car central sur la ville, a été choisi pour l'une de ces raisons.

SE DÉPENSER…

Du côté des animations – le cœur de *Saint-Brice en fête* – vous pourrez notamment retrouver les balades en poney, toujours très appréciées par les plus jeunes. Sans oublier l'espace des structures gonflables, spécifiquement renforcé cette année, face au succès des éditions passées. Place à des trampolines et à un château gonflable, pour les plus jeunes. Les adolescents et les adultes pourront tester de leur côté le Fun Run, un parcours de 21 mètres délirant rempli d'obstacles à traverser ! Toujours du côté des activités sportives, il sera possible de s'initier aux arts martiaux, au badminton et au basket. Gardez un œil sur les démonstrations proposées sur le podium avec notamment un petit cours de zumba et de kuduro'fit pour bouger en musique ! Enfin, les arènes de nerf et d'archery tag permettront aux jeunes de se défouler tout en travaillant leurs réflexes. Pour les plus petits, un parcours de motricité sera installé.

… MAIS AUSSI PROFITER

Saint-Brice en fête, ce seront aussi des jeux plus calmes comme du chamboule-tout, de la pêche à la ligne, du Puissance 4, des jeux de société surdimensionnés animés par les ludothécaires, des ateliers de dessin, de coloriage, des tournois de jeu vidéo, des jeux avec des casques de réalité virtuelle, une chasse au trésor, un stand de maquillage, des initiations aux bolas ou encore des lectures pour les plus petits, assurées par les bibliothécaires. L'événement ne pourrait en effet pas avoir lieu sans la participation des services de la Ville et de plusieurs associations. Ne manquez pas non plus la traditionnelle dictée au COSEC à 15 h, ouverte à toutes les générations. De nombreux lots sont à gagner ! Pour finir la journée en beauté, la chorale Les Zozios Migrateurs se produira à 16 h 30 sur le podium. Une occasion de clôturer de la plus belle des manières cette journée festive !

Saint-Brice en fête
Dimanche 14 mai de 10 h à 17 h 30
Parc Georges Brassens
Restauration sur place

REQUIEM
SERVICES FUNÉRAIRES

Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :
qualité du personnel,
formation de tous les membres de notre équipe,
qualité des véhicules.

Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt

www.requiem-funeraire.fr

N°d'habilitation : 20.95.0119
N°ORIAS : 20005339

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h

SAINT-BRICE MAGAZINE

Vous souhaitez communiquer dans le journal municipal

CONTACT :
01 55 69 31 07
contact@hsp-publicite.fr

HSP Régie publicitaire de la Ville de Saint-Brice-sous-Forêt vous conseille pour vos insertions et créations

PRISON ISLAND
- Saint-Brice -

Êtes-vous prêt à relever le défi ?

Partez à l'aventure, avec vos équipes, dans un lieu insolite, à seulement 30 minutes de Paris.

CONTACT

07 67 03 44 35
commercial@prisonsaintbrice.com
www.prisonisland-saintbrice.com

PRISON ISLAND
Pour toute présentation de ce coupon, 30 min offertes

RENFORCEZ VOS LIENS EN AFFRONTANT ENSEMBLE LES ÉPREUVES DE PRISON ISLAND !

- Entreprise et CE • Team bulding • Anniversaire
- EVJF • EVG • Antre amis • En famille • Arbre de noël
- Privatisation • Billetterie CE
- À partir de 8 ans et sans limite d'âge
- Inspiré de Fort Boyard
- 26 défis à réaliser (lazer game, basket, pénalty, escalade...)

PLAN D'ACCÈS

2 rue René Cassin
95350 Saint-Brice/s-Forêt
Parking sur place

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mardi fermés sauf privatisation

Mercredi : 10:00 - 22:00
Jeudi : 17:00 - 23:00
Vendredi : 17:00 - 01:00
Samedi : 10:00 - 01:00
Dimanche : 10:00 - 22:00

Privatisation possible tous les jours de la semaine

PETITE ENFANCE

FACILITER LA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT GRÂCE AU BÉBÉ SIGNE

Les assistantes maternelles suivent actuellement une formation à parler le « bébé signe ». Cette communication gestuelle, associée à la parole, vise à faciliter leur communication avec l'enfant.

Le 25 mars dernier, dix assistantes maternelles se sont rendues à la salle du chevalier Saint-George pour la première journée d'une formation. L'enjeu ? Intégrer dans leurs pratiques la communication gestuelle, associée à la parole, en proposant notamment des activités ludiques adaptées et ce, dans l'objectif d'améliorer leur communication avec les enfants qu'elles accueillent.

À la différence de la Langue des signes française (LSF), le « bébé signe » utilise la parole et s'adresse aux bébés entendants mais qui ne savent pas encore parler. Le seul point commun avec la langue des signes est le vocabulaire de signes. L'objectif du « bébé signe » n'est pas de parler la Langue des signes française (LSF) sur le plus long terme, mais de proposer un outil qui va être utile aux professionnelles de la petite enfance tout comme à l'enfant, durant les premières années de sa vie. Ce mode de communication facilitera les échanges entre elles et les bébés. Les tout-petits apprendront ainsi à transmettre une émotion avant même de savoir l'exprimer avec des mots. Autrement dit, ils pourront interagir avec le monde avant de savoir parler. On pourrait penser que ça retarde le langage, mais souvent c'est même le contraire, parce que, en s'exprimant avec les signes dès le plus jeune âge, l'enfant prend goût à la communication.

Carole Borry, la formatrice, précise : « *Cet outil de communication bienveillante permet aux bébés d'exprimer par gestes leurs besoins, leurs envies, leurs ressentis et leurs émotions. Un bébé est un être naturellement gestuel : il est capable très tôt de nous dire au revoir, chut, de faire bravo, de pointer du doigt mais aussi de tendre les bras pour demander un câlin. L'idée est donc d'élargir cette palette de « vocabulaire gestuel » en puisant des signes de la LSF.* » Elle va ainsi transmettre aux assistantes maternelles des signes qui font partie du quotidien de l'enfant comme par exemple : manger, dormir, changer la couche, câlin, doudou, gâteau, peur, fini et évidemment celui qui a le plus de succès chez les enfants : Encore !

Les assistantes maternelles ont commencé leur formation « Parler avec un mot et un signe » le samedi 25 mars dernier. Les prochaines sessions se dérouleront les samedis 13 mai et 3 juin.

« En s'exprimant avec les signes dès le plus jeune âge, l'enfant prend goût à la communication »

Avec cette formation, les professionnelles de la petite enfance vont, par conséquent, apprendre à adopter une bonne posture pour bien restituer les signes aux enfants. Elles pourront se servir de cet outil d'accompagnement à la parole pour répondre aux besoins des bébés. Elles peuvent intégrer ces signes de manière ludique lors des rituels, des comptines, des histoires ou des jeux.

Les assistantes maternelles, qui auront encore deux journées de formation en mai et juin, ont déjà eu l'occasion de tester leurs premiers acquis auprès des enfants qu'elles accueillent. Alors, verdict ? « *Je vois que les trois garçons que j'accueille retiennent les signes plus facilement lorsque j'utilise les chansons que j'ai apprises. Ils répètent les signes après moi* », se réjouit Monique Auguste. « *Ils sont plus concentrés car ils ressentent qu'on fait plus attention à eux. Le contact se crée plus facilement, on arrive à capter leur attention, c'est assez bluffant !* »

PROCHAIN POINT CONSEIL PETITE ENFANCE LE 23 MAI

Vous êtes Saint-Bricien, parent d'un enfant de moins de trois ans ou futur parent ? Rendez-vous mardi 23 mai à 18 h 30 en mairie pour le Point conseil petite enfance. L'enjeu est de mieux informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil disponibles sur la commune, leurs spécificités, leurs disponibilités, les droits et les aides ouverts à la naissance de l'enfant (prestations et allocations de la CAF, congé parental, etc.).

Inscriptions : rpe@saintbrice95.fr

© Emmanuel Faivre

Un budget responsable

Dans un contexte économique national difficile, la ville de Saint-Brice-sous-Forêt a souhaité rationaliser ses dépenses pour poursuivre les investissements d'avenir et continuer d'améliorer le cadre de vie. Décryptage.

UN BUDGET CONSTRUIT AUTOUR DE 5 AXES FORTS

1. Poursuivre la **maîtrise des dépenses** de fonctionnement
2. **Rester prudents** au regard de l'inflation
3. **Rattraper les travaux** sur de nombreux bâtiments
4. Continuer à **améliorer le cadre de vie** et garantir la qualité des services publics
5. **Faire de la santé une priorité** avec la création d'une maison médicale

« Conserver le service aux habitants malgré les hausses de certains postes de dépenses »

LE BUDGET EN 2 CHIFFRES-CLÉS

19 M€
(section de fonctionnement) :
ce sont les recettes et les dépenses courantes.

10 M€
(section d'investissement) :
ce sont les projets structurels visant à améliorer le cadre de vie.

POURQUOI LA TAXE FONCIÈRE AUGMENTE-T-ELLE ?

La taxe foncière va augmenter en 2023. Cette hausse résulte essentiellement de la revalorisation générale des bases locatives de 7,1 % décidée par l'État. Pour faire face au contexte inflationniste et donc à l'augmentation des dépenses (par exemple, une facture énergétique estimée à +1,3 million d'euros en 2023, plus d'infos pages 4 et 5 du magazine d'avril 2023), la Ville a été contrainte de faire progresser le taux communal sur les propriétés bâties. Consciente des efforts déjà supportés par les Saint-Briciens, la Municipalité fait le choix, contrairement à bon nombre de communes, de modérer cette augmentation pour limiter l'impact financier sur les contribuables. Il passe ainsi de 37 % à 39,5 %. Ici, l'objectif reste de garantir la santé financière de la commune sur le long terme et de conserver la qualité des services publics.

INVESTISSEMENTS

Traiter les urgences et poursuivre les engagements pris

En dépit d'un budget contraint par le contexte économique national, la Municipalité a décidé de continuer à investir dans les domaines du cadre de vie dont la voirie, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore l'amélioration de l'accès à une offre de soins pour tous avec la création d'une maison de santé. Présentation des principaux investissements engagés pour faire de Saint-Brice une ville plus sûre, plus agréable et plus dynamique !

Travaux d'amélioration et de mise en accessibilité des voiries :

1,2 M€

Maison médicale :

1,1 M€

Finalisation des transferts des services suite au déménagement à la nouvelle mairie :

652 000 €

Travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments :

459 000 €

Rénovation des toitures des écoles Saint-Exupéry et Pierre et Marie Curie :

300 000 €

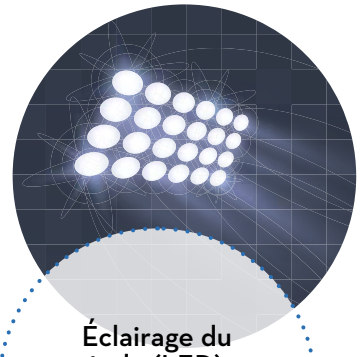

Éclairage du stade (LED) :

230 000 €

Subventions aux associations :

260 000 €

LE MOT DE L'ÉLU

« Le budget établi par la Municipalité est certes contraint mais rationnel et sérieux au regard du contexte inflationniste d'explosion des dépenses. Devant autant d'incertitudes, nous avons fait le choix de limiter l'augmentation du taux communal sur les propriétés bâties, la hausse résultant surtout de l'augmentation des bases locatives de l'État. Ce budget nous permet malgré tout de préparer l'avenir. Nous poursuivons les investissements qui permettront à nos enfants, nos aînés et à l'ensemble de la population de disposer des équipements et des services correspondant à leurs besoins.

Isaac Barchichat
adjoint au maire délégué aux Finances

VOIRIE

NOS ROUTES FONT PEAU NEUVE

Retour sur les derniers travaux réalisés pour favoriser la sécurité et la circulation des automobilistes. Une priorité de la Municipalité pour améliorer notre cadre de vie.

BOULEVARD DU DOCTEUR GALVANI
Sur la partie du boulevard située à Saint-Brice-sous-Forêt, la réfection de la chaussée a été réalisée, jusqu'à la place de la gare. Les travaux, effectués les 8 et 9 mars, ont aussi permis de refaire le marquage au sol, ainsi que d'aménager un îlot de circulation, qui a pour but de séparer, au sol, les deux voies de circulation. Pour ne pas perturber le trafic routier, particulièrement dense en journée sur cet axe, il a été décidé d'effectuer ce chantier de nuit.

RUE VICTOR HUGO
Terminés le 5 avril, ces travaux ont concerné un tronçon de 200 mètres de route avec une réfection totale de la chaussée et des trottoirs. Il s'agissait également de réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue, avec notamment la reprise des raccordements individuels aux réseaux des riverains, soit des travaux à mener sur des propriétés privées. Il n'y a ainsi plus de poteaux en bois et béton dans cette rue, qui supportaient avant les lignes aériennes électriques et téléphoniques. De plus, un nouvel éclairage LED, dit « lanterne de style », a été installé.

DES TRAVAUX D'ENVERGURE RUE DES DEUX PILIERS

C'est un chantier de taille. Au niveau de la rue des Deux Piliers, la reprise de la voirie concernera au total plus d'un kilomètre de route ! Les travaux seront réalisés en deux temps. Les deux premières tranches (tronçon de 467 mètres et tronçon de 480 mètres) seront traitées simultanément cet été pour réduire au maximum les désagréments sur les conditions de circulation : aménagements de sécurité, de passages piétons, d'un parking au niveau du COSEC et de places de stationnement. La troisième phase des travaux (tronçon de 150 mètres) est prévue pour le second semestre, avec notamment la création d'un carrefour giratoire entre la rue des Deux Piliers et l'avenue Rhin et Danube.

NOUVEAU

RENAULT AUSTRAL E-TECH FULL HYBRID 200 CH

jusqu'à 80% de conduite électrique en ville[1]
conduite électrique jusqu'à 130 km/h[1]
4,7 L / 100 km[2]

A
B 105g CO_2/km
C
D
E
F
G

(1) suivant état de charge de la batterie et style de conduite/interne Renault 2022. (2) valeur homologuée selon protocole wltp/source utac/juillet 2022. **données wltp min/max : consommations (l/100 km) : 4,6/6,5. émissions co_2 (g/km) : 104/147.** © s. staub/f. schlosser

Renault recommande Castrol

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

Renault Rousseau Saint-Brice Sous Forêt

8 rue Jean Monnet
95350 Saint- Brice Sous Forêt
renault-saint-brice-sous-foret.fr - tél : 01 88 60 89 24

EN BREF

SCOLAIRE

Avez-vous inscrit votre enfant à l'école ?

La scolarisation est obligatoire à partir de trois ans. Si votre enfant est né en 2020 ou s'il passe en CP vous devez procéder à son inscription au plus vite. Rendez-vous à l'espace accueil de la mairie ou sur le site de la ville www.saintbrice95.fr puis sur Espace Citoyens pour faire vos démarches en ligne.

SÉCURITÉ

La Croix-Rouge française frappera à votre porte

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Pour pouvoir continuer à agir, l'association a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte se déroulera du 1er mai au 20 mai. Mandatée par la Croix-Rouge française, elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

EMPLOI

La Gendarmerie ouvre ses portes

Le Centre d'information et de recrutement (CIR) de Paris et la Région de gendarmerie d'Île-de-France organisent le samedi 13 mai prochain de 10 h à 17 h une journée portes ouvertes au sein de la caserne Mohier, 4 avenue Busteau à Maisons-Alfort (94). **Toutes les informations sur cette journée sont à retrouver sur le site suivant : https://lagendarmerierecrute.wixsite.com/recrutement**

JEUNESSE

Un chantier jeunes en juillet

La Ville organise un chantier jeunes du 3 au 7 juillet. Le dispositif est réservé aux jeunes de 17 à 20 ans. Cela leur permet de travailler sur un chantier encadré par la mairie pendant l'été. Une expérience qui peut par exemple participer au financement du permis de conduire, du BAFA ou d'une bourse d'études. **Le dossier d'inscription est à récupérer aux Charmilles jusqu'au 26 mai le mercredi après-midi ou sur rendez-vous au 07 64 39 68 25.**

CADRE DE VIE

LA DEUXIÈME ÉDITION DU CONCOURS DES MAISONS & BALCONS FLEURIS EST OUVERTE !

Vous fleurissez votre jardin ou votre balcon ? Inscrivez-vous au concours annuel du fleurissement jusqu'au 16 juin.

Après une première édition réussie l'année dernière, la Ville relance son concours des maisons et balcons fleuris. Ce concours vise à encourager toutes les initiatives des habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune au travers de l'esthétisme de leur jardin ou du fleurissement de leurs balcons ou terrasses. La Commune, labellisée deux fleurs en 2021, décernera trois prix dans chacune des catégories suivantes : « Jardin », « Jardinet » et « Balcon/terrasse ».

COMMENT PARTICIPER ?

Plusieurs options s'offrent à vous ! Il suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet www.saintbrice95.fr (rubrique Actualités, sur l'article dédié au concours) et de le renvoyer par mail au service Évènement à fetes-evenements-et-logistique@saintbrice95.fr ou par courrier : Service Évènement – Hôtel de Ville – 8 rue Jean-Jacques Rousseau 95350 Saint-Brice-sous-Forêt. Vous pouvez aussi vous inscrire directement à l'accueil de l'Hôtel de ville ou du centre culturel Lionel Terray. Une fois votre bulletin complété, vous pouvez le donner aux agents d'accueil qui le transmettront au service Évènement. Des bulletins et des règlements sont disponibles également à la grainothèque (bibliothèque). Vous avez jusqu'au vendredi 16 juin, à 17 h, pour envoyer votre bulletin d'inscription.

UN PASSAGE DU JURY DU 26 AU 30 JUIN

Le jury, composé d'élus et d'agents municipaux, passera du 26 au 30 juin. Pour les jardins ou balcons non visibles depuis l'espace public, les visites seront sur rendez-vous. Le jury notera lors de son passage : le fleurissement (originalité, diversité, type de plantations, etc.), la qualité de la composition (harmonie des couleurs, respect des formes et volumes, utilisation de matériaux, etc.), l'intégration dans l'environnement, la propreté et l'entretien. Découvrez toutes les modalités du règlement sur le site internet www.saintbrice95.fr. Une remise des prix se tiendra le vendredi 22 septembre à l'Hôtel de ville. À vous désormais de jardiner !

Rens. au 01 39 33 01 85

© Adobe stock

OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

ENSEMBLE, RENDONS SAINT-BRICE PLUS PROPRE !

Le dimanche 4 juin, la ville de Saint-Brice-sous-Forêt organise sa traditionnelle journée du grand nettoyage. Une action de sensibilisation du public à l'environnement, plus particulièrement à la problématique des déchets et de la propreté.

Emballages en tout genre jetés dans la nature, mobilier ou simples mégots de cigarettes sur les trottoirs, les déchets sauvages sont devenus partie intégrante de notre quotidien, quel que soit l'endroit où nous nous situons. Pourtant, la propreté est l'affaire de tous ! C'est pourquoi, dimanche 4 juin, vous êtes invité à vous mobiliser pour une opération de nettoyage sur la commune. Dès maintenant, bloquez cette date dans votre calendrier et mobilisez vos amis, votre famille, vos voisins ou encore vos collègues pour participer. La Ville organise cet événement en partenariat avec le Département du Val d'Oise, à travers son nouveau dispositif *Val d'Oise propre*. Cette journée est l'occasion, dans un esprit coopératif et convivial, de sensibiliser les habitants à protéger leur cadre de vie. C'est aussi une action qui permet de prendre conscience de l'impact de l'être humain sur la nature, de devenir acteur de son quotidien et de trouver des idées pour réduire sa production de déchets. Afin d'optimiser le nettoyage de la ville, des équipes seront constituées par quartier. Toute la ville sera ratissée au peigne fin. Le clos, Le Village, Grand Park, les Vergers, La Plante aux Flamands… Au total, dix quartiers ont été délimités. La Ville fournira pinces, gants, gilets de sécurité, sacs-poubelles, seaux, trousses de secours ainsi qu'un plan du quartier à nettoyer. Un petit rappel d'usage pour une meilleure sécurité s'impose ! Mieux vaut s'équiper de gants de jardinier, chaussures fermées, vêtements qui couvrent les bras et jambes, et, pour s'assurer d'être visible de tous, de porter un gilet de sécurité si vous en avez déjà un. Nous vous rappellerons quelques consignes de tri avant de partir à la chasse aux détritus. Une fois la partie terminée, à 12 h 30, l'annonce des résultats de la collecte des déchets sera proclamée. Pour déjeuner en toute convivialité et vous remettre de tous vos efforts, des foodtrucks prendront place !

DE NOMBREUSES ANIMATIONS

Durant l'après-midi, de nombreuses animations ludiques et créatives sont au programme ! L'association Planète Sciences animera des ateliers de sensibilisation. Leurs animations scientifiques vous permettront de mieux comprendre la biodégradabilité des déchets.
Une fresque collaborative géante sera à la disposition des participants dans le parc. Chacun pourra dessiner ou écrire ce qu'il a appris ou retenu durant cette journée. Afin de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire, une animation jus de fruits et smoothies à partir de fruits des restaurants scolaires non consommés sera proposée. Vous aurez la possibilité également de créer des objets à partir de matériaux recyclés.
Le Sigidurs saisira l'occasion de cette journée pour vous prodiguer de nombreux conseils afin de mieux trier vos déchets pour qu'ils soient mieux valorisés ensuite. Vous pourrez également découvrir des gestes écocitoyens à pratiquer au quotidien, comme, par exemple, le compostage.
Quatre expositions, fournies par le Département du Val d'Oise, prendront place à l'école Jean de La Fontaine : *Les déchets, Un regard d'enfant sur les déchets, Bougeons-nous c'est vital* et *Passez au durable, ça marche*. Les expositions seront accessibles au public au centre culturel et sportif Lionel Terray du 30 mai au 6 juin. Elles seront notamment proposées aux écoliers élémentaires de la ville.
Enfin, une dernière information pour celles et ceux qui auront envie de remettre ça, sachez qu'une autre journée de grand nettoyage se tiendra en septembre !

Dimanche 4 juin,
parc de l'ancienne mairie :
- **9 h 30 à 10 h : inscriptions**
- **10 h à 12 h : collecte des déchets**
- **12 h 30 : annonce des résultats de la collecte**
- **12 h 30 à 14 h : déjeuner**
- **14 h à 17 h : animations**

Rens. au 01 39 33 01 85

UNE SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE POUR LES CM2

Pendant la Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 7 avril, les CM2 de Saint-Brice se sont initiés aux valeurs olympiques et paralympiques. Ils ont découvert une exposition retraçant l'histoire des Jeux Olympiques, de la flamme olympique et la place de la femme dans le sport. Ils ont aussi assisté à une projection de plusieurs films courts sur l'origine des JO et du paralympisme et ont participé à un atelier puzzle et un atelier quiz.

SENSIBILISER AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

Au mois d'avril, les classes de CM2 recevaient des officiers de police du Bureau de Prévention de la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Val d'Oise. Ces derniers intervenaient pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire. Ces prises de parole ont été organisées dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la Ville par l'intermédiaire de Norah Tordjman, adjointe au maire déléguée au Scolaire. Au cours des différentes sessions, le harcèlement scolaire, l'importance du respect des règles, le cyberharcèlement et les dangers des réseaux sociaux ont été abordés par les officiers de police.

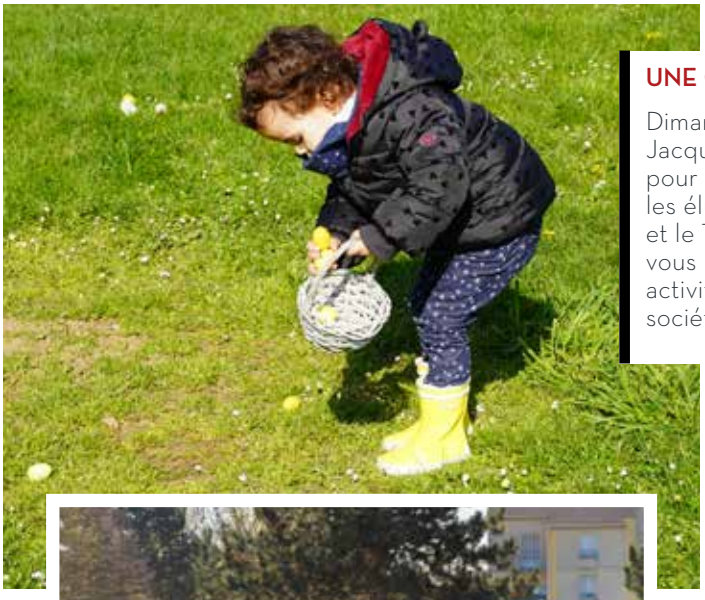

UNE CHASSE AUX ŒUFS RÉUSSIE

Dimanche 9 avril, près de 600 enfants se sont rendus au parc Jacques Brel pour partir à la recherche des œufs colorés pour les échanger ensuite contre du bon chocolat. Le maire, les élus, les services, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et le Téléthon Saint-Brice étaient présents pour ce rendez-vous incontournable. Les enfants ont aussi pu profiter d'autres activités : maquillage, activités manuelles, coin lecture, jeux de société et participation au jeu organisé par l'association Force T.

LA VILLE COMMÉMORE LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN ET ASSYRO-CHALDÉEN

Le 24 avril dernier s'est tenue la cérémonie commémorative du génocide arménien et assyro-chaldéen dans le parc de l'ancienne mairie. En 1915, ce même 24 avril marquait le début du massacre perpétré par l'Empire ottoman. Au total, plus d'un million de chrétiens perdirent la vie parmi la population arménienne et assyro-chaldéenne.

UNE EXPOSITION SUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME DANS LES MUSIQUES ACTUELLES

Du 17 au 28 avril, le centre culturel Lionel Terray accueillait l'exposition « Tu joues bien pour une fille » dans le cadre des Printemps sonores. Neuf portraits illustraient l'absence de mixité et identifiaient les inégalités professionnelles problématiques des musiques actuelles. Le service Culturel a accueilli plusieurs classes élémentaires. Les écoles Pierre et Marie Curie, Jules Ferry et Charles Perrault, travaillant sur l'égalité fille/garçon ces derniers mois, ont saisi cette occasion pour exposer leurs travaux. Le public a pu découvrir notamment une fresque réalisée par une classe de CE1 de l'école Jules Ferry.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'OPPOSITION PASSE DE L'INACTION À LA « BORDÉLISATION »

Revenons sur les faits. Le 3 avril, le conseil municipal se réunissait. Le quorum était atteint. L'opposition a alors fait le choix de quitter la table en plein appel pour qu'il n'y ait pas de quorum, donc pas de conseil municipal.

Un jour l'opposition vous explique qu'elle est constructive et veut être associée (ce que nous faisons sur de nombreux dossiers). Le lendemain, elle quitte le conseil municipal, expliquant que sa présence serait inutile. L'opposition sera peut-être cohérente, un jour.

À l'opposition la basse politique politicienne…
Pour justifier glorieusement cet « acte de bravoure », pas de temps à perdre. Il faut vite poster sur les réseaux. Plus c'est gros, plus ça passe. Or, personne n'est dupe : ils n'ont pas changé, ils ne changeront jamais. Ils étaient coutumiers de ces jeux, nous l'avions oublié.

Mais les Saint-Briciens ont de la mémoire. Ils se souviennent du précédent mandat où ces mêmes élus ont passé plus de temps à se déchirer pour des questions individuelles qu'à répondre aux besoins des habitants. Ils se souviennent des rabibochages électoraux pour des intérêts personnels.

On attendrait donc plus de retenue et d'humilité face à leur bilan catastrophique et à l'état dans lequel nous avons récupéré la commune.

… À la majorité le sens de l'intérêt général
Dans un contexte qui a vu les crises se succéder depuis le début de notre mandat, avec des difficultés entraînant 20.000 démissions d'élus en France, notre majorité reste au travail.

Pour nous, être élu local n'est pas un métier. Notre groupe est à 90 % composé d'actifs, pour certains des parents seuls au foyer. Nous œuvrons à l'agglomération, dans les syndicats d'électricité, de gestion des déchets, dans les organismes sociaux. Des temps de travail invisibles qui font partie de notre engagement.

Cela appelle des contraintes, dire le contraire serait mentir. Parmi celles-ci, des absences lors de réunions parfois accentuées par les aléas vécus par tout un chacun. Nous le savons et ne cherchons aucune excuse. Nous expliquons. D'ailleurs, l'opposition n'échappe pas non plus à l'absentéisme.

Seuls les résultats comptent et nous considérons préférable d'être une majorité mobilisée et travaillant le fond des dossiers, plutôt qu'une opposition désormais passée de l'inaction à la « bordélisation ».

Nicolas Leleux et les élus de la majorité, Ensemble pour Saint-Brice

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal… »).

MAIS OÙ SONT-ILS DONC ?

Lors d'un conseil, le quorum requis est atteint dès lors que 17 des 33 élus en exercice de la commune sont présents. Avec une majorité comptant 22 membres, on peut penser que la présence des groupes minoritaires, en dehors de l'intérêt du débat, n'est pas indispensable à la tenue des conseils !

Pourtant, au regard de trop nombreuses absences dans la majorité, ces mêmes groupes assurent au fil des conseils, le quorum permettant le déroulement de ce moment démocratique de la vie de la commune.

Nous dénonçons ces absences récurrentes des élus majoritaires, et c'est ainsi que, le 3 avril, nous avons quitté le conseil avant qu'il ne démarre. Ce départ a eu pour conséquence l'annulation des débats.

L'absence de 11 élus majoritaires sur 22 est inadmissible quand l'ordre du jour (vote du budget, subventions aux associations, hausse des taux d'imposition) a une incidence directe sur les finances des administrés et des associations.

Quitter le conseil ne s'est pas fait de gaieté de cœur, mais nous ne pouvons plus passer sous silence le manque d'implication de la majorité en place ou, peut-être plus regrettable pour notre ville, le délitement de cette majorité.

Depuis le début de la mandature, chacun de nous ne pense qu'aux intérêts de la ville. Il nous tient à cœur d'être une « opposition » constructive cherchant à œuvrer pour la ville, sans polémiquer et sans attaquer gratuitement l'équipe en place mais bien en réfléchissant avec elle pour le bien-être des Saint-Briciens.

Ajoutons à cela le mécontentement des familles à la suite de la hausse inadmissible des tarifs périscolaires/extrascolaires et celui des agents communaux pour la gestion du personnel…

Nous présentons nos excuses pour les éventuelles difficultés que ce retard pourrait engendrer : associations, CCAS, agents de la ville et notamment le service financier, mais nous estimons que notre devoir est de mettre en lumière ces dysfonctionnements importants pour le bien-être de tous.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 & MALAISE AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal du 8/03 est symptomatique du peu d'ambition de la majorité et d'un problème systémique du management des agents communaux.

En ces temps d'incertitude, la prudence ne doit pas empêcher la collectivité de préparer l'avenir et protéger la ville.

Aussi, l'augmentation brutale des prestations familles (restauration, accueils péri et post scolaires, accueils de loisirs) pouvant atteindre 50 % pour les familles et le relèvement du taux de la taxe foncière (TFB) de 2,5 points (39,5 %) vont encore aggraver le pouvoir d'achat des Saint-Briciens.

Qui ? Les propriétaires les plus modestes qui ont acquis au prix de sacrifices un logement pour se protéger des aléas et laisser, plus tard, un patrimoine à leurs enfants.

La conjoncture économique permettra-t-elle aux jeunes générations d'acquérir un bien, rien n'est moins sûr.

Or, il est incontestable que l'État récupère à travers la hausse de 7,1 % de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) qui sert de base dans le calcul de la TFB notamment, ce qu'il a consenti depuis la suppression de la taxe d'habitation.

Aussi, la décision de la majorité de relever le taux de la TFB ne fait qu'alourdir la facture, le cumul des deux augmentations pouvant représenter en moyenne 190 euros par foyer auxquels s'ajouteront pour les familles plusieurs centaines d'euros avec la refonte tarifaire. Je cite : « faire garder mes 3 enfants, environ 1400€/an… moi, je paye 130€/mois en plus.. ».

À défaut d'un projet ambitieux pour la ville, Il est urgent de prioriser la politique familiale et changer la méthode de management des agents.

Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET

SCOLAIRE

DES CLASSES DE DÉCOUVERTE POUR NOS ÉCOLIERS

Des classes de CM1 et CM2 des écoles de la Ville auront la chance de sillonner la France. Vendée, Bretagne, île d'Oléron et Normandie sont au programme des classes de découverte.

© Le Mémorial de Caen - BabXIII

Les élèves de l'école Saint-Exupéry visiteront la Normandie du 26 mai au 1er juin, notamment le mémorial de Caen.

Cette année, la Municipalité investit 120 000 € pour permettre aux écoliers saint-briciens de partir en classe de découverte. Cette somme correspond au financement d'un séjour par an dans chaque école. Elle prend donc en charge 70 % du montant, le reste étant à la charge des familles. Les séjours de découverte sont importants et s'inscrivent dans des objectifs pédagogiques. Ils permettent aux élèves de vivre des expériences enrichissantes en dehors de la salle de classe et constituent des moments privilégiés d'apprentissage. Un temps fort de leur scolarité.

DES CLASSES CULTURELLES

Ces séjours sont l'occasion pour les élèves de découvrir des lieux culturels qu'ils ne connaissent peut-être pas. Du 11 au 16 avril derniers, les classes de CM1 et CM2 de l'école Jean de La Fontaine ont passé cinq jours en Vendée pour visiter notamment le Puy du Fou, l'abbaye de Maillezais ou encore le marais poitevin. La visite du mémorial de Caen est aussi prévue pour l'école Saint-Exupéry qui partira en Normandie du 26 mai au 1er juin. Elle s'inscrit totalement dans le programme pédagogique et contribue à la découverte et à la familiarisation de la Seconde Guerre mondiale, étudiée au cours de l'année.

DES SÉJOURS SPORTIFS

Ces moments en dehors des bancs de l'école sont faits pour apprendre, mais pas seulement. Pratiquer des activités sportives, se dépenser, développer la cohésion de groupe sont des activités attendues lors de ces séjours. Pour cela, les élèves de l'école Pierre et Marie Curie vont s'initier du 17 au 23 juin au paddle et au char à voile.

À LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

Les classes de découverte sont aussi une opportunité pour sensibiliser à la faune et la flore dès le plus jeune âge. L'intérêt de ces classes est de se trouver dans un milieu différent du nôtre pour découvrir les spécificités de cet environnement. C'est pourquoi, certains élèves partiront à la découverte du milieu marin en Normandie et d'autres à la découverte du plancton en Bretagne.
Un beau programme en perspective pour les écoliers de CM1 et CM2 !

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances
Hila Zana, le 12 février
Sohan Moreau, le 6 mars
Ariane Rrusti, le 25 mars
Nélya Taib, le 22 avril
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages
Ilan Ben Sadoun et Anaël Zaoui, le 15 mars
Benjamin Bertrand et Chloé Smila, le 21 mars
Dominique Diril et Céline Palais, le 5 avril
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès
Bouzid Bensmail, 46 ans, le 27 février
La Ville adresse ses condoléances à la famille.

PERMANENCES POLICE-POPULATION

Problèmes de voisinage, incivilités, tranquillité publique, médiation… peuvent être abordés lors de cette permanence : mardi 16 mai de 9 h à 12 h, vendredi 26 mai de 14 h à 17 h, mardi 13 juin de 9 h à 12 h et vendredi 16 juin de 14 h à 17 h.
Envoyez un SMS au 06 25 57 10 52 en mentionnant « prise de rendez-vous police population » et indiquez vos nom/prénom. Vous serez rapidement rappelé(e) pour le rdv.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :
Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. La collecte a lieu l'après-midi.
• Les rues bleues : jeudi
• Les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :
Lundi matin

Ramassage des déchets végétaux :
Tous les mardis du mois de mai

Ramassage des encombrants :
• Ouest de la RD 301 : lundi 15 mai
• Est de la RD 301 : mardi 16 mai
Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

BESOIN DE CONSULTER UN AVOCAT OU UN NOTAIRE ?

La Ville propose des permanences gratuites d'avocats et de notaires le 1er mardi du mois en alternance :
• **avocat :** 6 juin de 9 h 30 à 11 h 30 au centre communal d'action sociale. Prise de rendez-vous au 01 34 29 42 16.
• **notaire :** 4 juillet de 9 h 30 à 11 h 10 au centre culturel Lionel Terray. Prise de rendez-vous au 01 39 33 01 89.

AGEFO

RÉSIDENCE SENIORS
«Charles de Foucauld»
Non médicalisée

Journée «portes ouvertes» tous les mardis

GRANDS STUDIOS & F2 LUMINEUX AVEC BALCON
RÉSIDENCE SÉCURISÉE PAR GARDIENS 24H/7J
CUISINE ÉLABORÉE SUR PLACE PAR UN CHEF
ACTIVITÉS & ANIMATIONS QUOTIDIENNES
CENTRE-VILLE - PARKING PRIVÉ
ESPACES DÉTENTE OMBRAGÉS
SÉJOUR DÉCOUVERTE

AGEFO
28, rue de Paris – 95350 Saint-Brice-Sous-Forêt
Renseignements au **07 63 66 00 55** ou **06 45 90 34 92**
commercial@agefo.com | **www.agefo.com**